



Adhérer en ligne ici

FSU-SNUipp 33

Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde : 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

tél: 05 56 31 26 63 snu33@snuipp.fr [http:// 33.snuipp.fr](http://33.snuipp.fr)

Date de sortie INSPE

Nom : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____

Adresse personnelle: _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Ecole et Poste d'affectation : _____

Fonction particulière : _____ Hors classe ☐ Classe exc ☐ étudiant-e à l' insPE ☐ REP ☐ REP+ ☐

Retourner ce bulletin complété à SNUipp-FSU 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux ou par mël à snu33@snuipp.fr

Montant des cotisations 2025-2026

Stagiaires

☐

Contractuels : 80 €

☐

66% de la cotisation est déductible de vos impôts.
Pour une cotisation de 153€ vous bénéficiez d'un
crédit d'impôt de 100€

☐

Etudiant.es M1 35€

☐

AESH 25 €

	Groupe 1				Groupe 2				Groupe 3				Groupe 4				Groupe 5				Groupe 6			
	Adjoint-e CPC				PEMF PSY EN Adjoint-e Spécialisé				Adjoint-e REP Dir 1 à 3 classes				Adjoint REP+ Dir 4 classes et + Dir REP 1 à 9 classes Enseignant-e référent-e				Dir spécialisé Dir REP 10 classes et + Dir REP+ 1 à 9 classes				Dir REP+ 10 classes et +			
échelon	ins- tits	PE	PE HCL	PE CL exp	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc
1				226				233				237				241				243				245
2		130		239		137		246		141		250		145		254		148		257		150		259
3		132	217	252		139	224	259		143	228	263		147	228	267		150	234	270		152	237	272
4		140	231	271		147	238	278		151	242	282		155	242	286		158	248	289		160	251	292
5		147	247	290		154	254	297		158	258	301		162	258	305		165	264	308		167	267	310
6		156	261	302		163	268	309		167	272	313		171	272	317		174	278	320		176	281	322
7		166		317		173		324		177		328		181		332		183		335		185		337
8	137	177			144	184			148	188			152	192			155	195			157	197		
9	144	189			151	196			155	200			159	204			162	207			164	209		
10	153	203			160	210			164	214			168	218			171	221			173	223		
11	168	218			175	225			179	229			183	233			186	236			188	238		

Pension	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100	2200	2300
Cotis	77€	83€	89€	95€	101€	108€	114€	120€	126€	132€	138€	144€

☐

Retraité.e

Situations particulières

Mi-temps	Autre temps partiel	Dispo, congé parental	Congé de formation
3/5 de la cotisation	% quotité travaillée	75 €	80% de la cotisation

AU DOS

Modes de paiement



MODES DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableaux au recto)

Adhérer en ligne



Connectez vous sur
<http://adherer.snuipp.fr/33>

Remplissez le formulaire en ligne. Vous pouvez payer en plusieurs fois (de 1 à 4)



Par chèques



Vous pouvez payer par chèques de 1 à 10 chèques

Je paye avec chèques à l'ordre du SNUipp-FSU33 avec mois d'encaissement au dos (ne pas dépasser le mois de juillet)

Par prélèvement automatique

Le prélèvement automatique se fait en 10 mensualités de octobre à juillet

- 1 Remplir soigneusement le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous (la première année seulement)
- 2 Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)



Le prélèvement automatique vaut pour une tacite reconduction. Vous recevrez en tout début d'année scolaire un courrier vous précisant le montant de votre nouvelle adhésion et vous indiquant la possibilité d'annuler votre re-syndicalisation. Si vous souhaitez continuer à adhérer au SNUipp-FSu il vous suffira de ne pas répondre.

Mandat de prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat FSU-SNUipp33 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp 33

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée.

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Débiteur

NOM et Prénom.....

Adresse

Code postal : Ville : Pays : FRANCE

Identifiant créancier SEPA :

FSU-SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

France N°ICS : DE56BX00002197951

Compte à débiter

Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** :

[illegible]

Code international d'identification de votre banque - **BIC** :

[illegible]

Le..... à Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.